

# Réalise l'affiche du prochain salon post-bac Lycée Avenir et gagne jusqu'à 150 €

## Règlement du concours

1- Le concours est ouvert à tous les lycéens des établissements publics de la ville de Nîmes, de Milhaud et d'Uzès.

2- Les concurrents devront réaliser leur affiche sur une feuille au format vertical A3 (29,7 cm x 42 cm). Toutes les techniques sont acceptées mais la création devra être originale sans copyright. De plus, l'affiche devra obligatoirement intégrer les informations suivantes :

## Salon post-bac

Lycée Avenir

Jeudi 25 janvier 2018

8h30 à 17h

PARC DES EXPOSITIONS DE NÎMES

## Entrée libre et gratuite

(ainsi que la signature du créateur de l'œuvre)

Les marques et les personnages connus ne doivent pas être utilisés sur l'affiche afin de respecter le droit des marques

3- Le concours est clos le vendredi 10 novembre 2017 à 18h. Avant cette date, les candidats remettront leur travail à la direction de l'établissement en veillant à noter au dos du projet, leur nom, leur prénom, leur classe et le nom de leur lycée.

4- Un jury constitué des membres de l'association Lycée Avenir distinguera les trois meilleures affiches.

Les gagnants seront informés par leur lycée, ils recevront officiellement leur prix le jour du forum.

5- Les projets déposés deviendront la propriété de Lycée Avenir qui se réserve le droit de les utiliser ultérieurement après en avoir avisé l'auteur.

1er prix  
Chèque de  
150€

2ème prix  
Chèque de  
100€

3ème prix  
Chèque de  
80€

1er prix en 2016-2017

